

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 1^{er} décembre 2020

LES DOUANIERS DE LYON DÉCOUVRENT PLUS DE 181 KG DE RÉSINE DE CANNABIS LORS DU CONTRÔLE D'UN CAMION FRIGORIFIQUE TRANSPORTANT DES TOMATES

Vendredi 27 novembre 2020, les agents des douanes de la brigade de surveillance de Lyon ont découvert 181,187 kg de résine de cannabis qui avaient été dissimulés dans les roues de secours d'un camion frigorifique transportant une cargaison de tomates.

En mission de contrôle routier sur l'A7 dans le sens Sud/Nord, les douaniers ont sélectionné avec l'appui d'une équipe motocycliste un ensemble routier immatriculé en série étrangère avec deux individus à bord. Procédant à des vérifications d'usage, ils ont constaté que les documents présentés par le chauffeur couvraient un transport de 26 palettes contenant 3900 colis de tomates rondes pour un poids brut de 25,610 tonnes.

Avec l'aide de l'un des camions de la brigade scanners mobiles de la douane, les agents ont décidé de réaliser un contrôle approfondi de l'ensemble routier. L'examen de l'image radioscopique leur a permis de détecter des masses suspectes au niveau des deux roues de secours situées sous la semi-remorque frigorifique. Celles-ci ont alors fait l'objet d'une inspection par l'équipe cynophile présente lors du contrôle avec un marquage net du chien spécialisé dans la détection de stupéfiants.

Après avoir procédé au démontage complet des deux roues de secours, les douaniers ont découvert respectivement 13 et 8 paquets contenant de la résine de cannabis pour un poids total de 181,187 kg.

Les deux individus seront jugés ce jour en comparution immédiate devant le TJ de Lyon.

En 2019, les douaniers en Auvergne-Rhône-Alpes ont saisi 7,9 tonnes de stupéfiants, dont 7,5 tonnes de cannabis, en procédant à 4 saisies de stupéfiants par jour en moyenne.